

*Alphonse de Lamartine (député de S et L.), Discours au conseil général de Saône et Loire, 24 septembre 1845. Discours prononcé pour protester contre un impôt sur les chiens.*

Entrainez-vous à lire ce texte en mettant du ton et de la vie :

Où avez-vous vu le plus de chiens ? Est-ce dans les salons, ou dans les chaumières ? C'est dans les demeures du peuple que les chiens se comptent en plus grande masse. C'est sur le peuple surtout que porterait l'impôt. Comment distingueriez-vous le chien utile, serviable, ou le chien inutile, parasite ?

Est-ce un chien de luxe que le chien de l'aveugle ou du mendiant, à qui l'on confie tout le jour les pas du vieillard, et qui quête l'aumône pour lui ? Est-ce un chien inutile que le chien de garde, qui, à la porte ou dans l'intérieur du logis, avertit le maître du rôdeur de nuit, ou qui le défend contre les brigands sur la route ? Est-ce un chien inutile que le chien de berger, qui remplace, à lui seul, deux ou trois serviteurs dans la ferme ?

Vous ne trouverez guère dans les huit ou dix catégories de chiens qui peuplent nos villes et nos campagnes que deux catégories de chiens de luxe : les chiens de chasse et les chiens domestiques.

Et encore, combien, en frappant les chiens du foyer, les chiens domestiques dont le seul service est d'aimer leurs maîtres et d'en être aimés, combien n'aurez-vous pas froissé, blessé, contristé d'affections, d'habitudes, de sociétés devenues pour ainsi dire des intimités ? Que de solitaires, que de pauvres femmes travaillant en chambre, que de vieillards sans famille et sans amis, repoussés dans leurs infirmités par tout le monde, excepté par cet animal qui n'abandonne jamais, le seul être peut-être qui s'attache à l'homme en sens inverse de sa fortune, plus dévoué aux plus misérables, plus assidu autour des plus abandonnés !